



MIRANDE *infos*

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

1^{er} Semestre
2015

Office de Tourisme : de nouveaux locaux pour la saison estivale



Mirande :
Un tissu associatif
dynamique

SOMMAIRE

<i>Informations et Contacts</i>	P2
<i>Edito</i>	P3
<i>Brèves</i>	P4
<i>Environnement - Cadre de Vie</i>	P5
<i>Mirande autrefois - Communication</i>	P6
<i>Dossier : Le Tissu Associatif</i>	P7
<i>Pêle-mêle de Photos</i>	P10
<i>Vie Associative et Sportive</i>	P12
<i>Action Sociale et Solidarité</i>	P13
<i>Vie locale</i>	P14
<i>Culture</i>	P15
<i>Travaux et Patrimoine</i>	P16
<i>Finances</i>	P17
<i>Libre expression</i>	P18
<i>Souvenirs - Etat civil</i>	P19
<i>Les rendez-vous mirandais à venir</i>	P20

INFORMATIONS ET CONTACTS

HÔTEL DE VILLE :

www.mirande.fr / contact@mirande.fr

Tous les services sont ouverts **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30**

Accueil	05 62 66 52 87
Etat Civil	05 62 66 86 31
Cabinet du Maire	05 62 66 86 35
Police Municipale	05 62 66 86 99
Services Techniques	05 62 66 86 39
Service des Sports	05 62 66 86 32
Comptabilité	05 62 66 86 38
Ressources Humaines	05 62 66 86 36
CCAS	05 62 66 86 41
Jumelage	05 62 66 87 22

ECOLE DE MUSIQUE :

18, bd Centule III - 05 62 66 67 10

OFFICE DE TOURISME :

05 62 66 68 10 - www.ot.mirande.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h. Fermé dimanches et jours fériés sauf en Juillet et Août (10h-12h).

MUSÉE : Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Visites aux mêmes horaires d'ouverture que l'Office de tourisme et sur demande. (s'adresser à l'Office de Tourisme)

MÉDIATHÈQUE : Le Colisée 05 62 05 15 71.

Ouverture le lundi de 9h à 12h /14h à 18h, mercredi de 10h à 12h / 14h à 17h, vendredi 14h à 17h et samedi de 10h à 12h.

Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

CINÉMA : Séances à 20h30 le mardi, mercredi, vendredi et samedi. Le jeudi sur rdv pour les scolaires.

05 62 66 54 24 ou www.ciné32.com



4 av. Jean d'Antras
BP34 - 32300 MIRANDE
05 62 66 51 48
www.coeur-dastarac.fr

SES SERVICES :

Opération jeunes : Vous avez entre 14 et 17 ans et vous souhaitez travailler durant les vacances scolaires inscrivez-vous auprès de la Communauté de communes.

(dossier téléchargeable sur le site internet).

Camping de l'île du pont* :**

possibilité de locations de Châlets / Mobil Home.

05 62 66 64 11 - 04 34 09 12 50 - reservation@groupevla.fr

Ludina : 05 62 66 50 13 ou ludina.astarac@orange.fr.

Horaires d'ouverture :

Jusqu'au 3 juillet : mercredi 11h30 à 19H00 samedi, dimanche de 11h15 à 19H00 et lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16H30 à 19H00

Du 4 juillet au 16 août : tous les jours de 11H15 à 20H00

Du 17 août au 31 août : tous les jours de 11H15 à 19H00

Jusqu'au 13 septembre : mercredi 11h30 à 19H00 samedi, dimanche de 11h15 à 19H00.

Centres aérés : Le Pitchounet (3-6 ans) et le Cadichon (7-13 ans) accueillent vos enfants Rue Elie Duffort chaque mercredi après-midi et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Retrouvez le programme des activités sur le site.

(pré-inscriptions obligatoires).

Relais d'Assistants Maternelles - LES PETITS POUCE :

Rue Elie Duffort : Accueil des parents et des assistantes maternelles sur rendez-vous le vendredi de 13h30 à 16h30. Animations le vendredi de 9h à 11h30.

05 62 05 51 48 - ram@coeur-dastarac.fr

Ludothèque : rue Elie Duffort.

Le mercredi de 9h à 12h et de 15h30 à 17h30.

Pour tout renseignement : 05 62 05 38 73

mail : ludotheque@coeur-dastarac.fr

Multi-accueil « Lous Pitchous » :

Accueille les enfants de 3 mois à 4 ans

au 5 rue des Entrepreneurs, (zone artisanale du Pountet),

Tous les jours du Lundi au Vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Renseignements au 05 62 58 30 91 ou 05 62 66 95 86.

POUR LES FERMETURES DE CHAQUE STRUCTURE MERCI DE VOUS RENSEIGNER EN APPELANT CHACUNE D'ENTRE ELLES.

LES HORAIRES DU BUS :

TLJ	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
	6h33	7h50	6h50	7h35
	8h40	9h50	9h27	10h00
			11h20	11h55
	12h45	13h50	13h20	13h55
			15h22	15h45
	16h33	17h48	18h40	19h00
	18h57	20h17	19h35	20h10

ter

EN PÉRIODE SCOLAIRE	MIRANDE	TARBES	MIRANDE	AUCH
LE VENDREDI	14h33	15h40	17h25	17h55
LE SAMEDI			8h22	8h45
LE DIMANCHE ET FÉRIÉ	10h33	11h40	9h22	9h45
	20h38	21h45		

RÉSEAU DE SERVICE PUBLIC :

Permanences d'Organismes Administratifs

CAF : Tous les vendredis de 13h30 à 16h00.

ADIL : (Informations sur logement)

2^{ème} JEUDI de chaque mois de 14h à 16h30.

PIG 32 : (Aide à l'Amélioration du Logement)

3^{ème} LUNDI de chaque mois de 9h à 12h.

Conciliateur de Justice : Le dernier mardi de chaque mois de 10h à 12h - M. MAILHE : 05 62 63 40 42.

CDAD : (Conseil Départemental d'Accès au Droit, consultation juridique) - **1^{er} LUNDI de 9h à 12h tous les 2 mois.**

Armée de Terre : le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 15h30 à 16h30.

Légion Étrangère : Le deuxième mercredi de chaque mois de 10h à 12h.

MNT : (Mutuelle Nationale Territoriale)

le 1^{er} Mardi du 1^{er} mois/Trimestre de 9h à 12h30.

Réseau de Service Public & SOHO-SOLO : Pour faire vos démarches administratives sur internet, un ordinateur est mis à votre disposition tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie, adressez-vous à l'accueil.

A.H.A (Association Handicap Auditif du Gers) :

le 1^{er} vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30

SUR RENDEZ-VOUS :

BGE (arté) : (Aide à la création d'entreprise) - **05 62 05 52 55.**

AFCCC-GERS : (Associaton pour l'Audit des Aptitudes et du Comportement). Des Professionnels de la Famille à votre écoute au **04 78 32 84 79.**

Chères mirandaises et Chers mirandais,

Je suis ravi de vous retrouver pour effectuer une rétrospective du premier semestre 2015 avec cette publication qui annonce l'été.

Un été prometteur puisque la musique Country, dont la manifestation dynamisait économiquement notre ville et son bassin de vie depuis 20 ans, retrouvera sa place pour le week-end du 14 juillet. En effet, sous la houlette de Roger PALOMBA un groupe de bénévoles, orphelins de ce festival, a décidé de prolonger cette magnifique aventure sous forme d'un retour aux sources avec une fête accessible à tous. Je les en remercie et les assure de tout notre soutien.

Quant aux derniers évènements concernant la procédure de liquidation de l'ancienne association Country Music, ils auront au moins pour avantage de répondre aux interrogations, que chacun était en droit de se poser sur la disparition aussi surprenante qu'inattendue de cette belle manifestation, de fixer les différentes responsabilités et d'envisager l'avenir plus sereinement dans l'intérêt général de notre commune grâce à un festival 2015 retrouvé.

Permettez-moi maintenant de revenir sur les 6 derniers mois, l'année a démarré de manière effroyable avec des actes terroristes inqualifiables qu'il faut combattre. Une vague de solidarité nationale voire mondiale est née à laquelle nombre d'entre vous avez pris part, je tenais à vous en remercier. Le monde subit de plein fouet un bouleversement des mentalités, des comportements, des cultures. Dans un contexte aussi préoccupant il est important de réagir mais aussi d'analyser, et pour cela de se souvenir, car l'histoire nous montre que chaque époque porte son lot de difficultés mais aussi que l'homme a toujours su trouver les ressources pour les surmonter et s'adapter.

Cela s'illustre ici à Mirande. En fin 2014, nous commémorions les 100 ans de La Grande Guerre, au mois de mai, nous fêtions « 50 ans de Jumelage et de Paix ... » titre de l'exposition du Renouveau de la Bastide sur le sujet.

Si ce jubilé me tenait particulièrement à cœur c'est tout simplement que cette histoire est la nôtre en tant que mirandais ; le rapprochement des peuples d'Europe, la paix, la liberté, l'ouverture et les échanges de cultures nous ont construits. J'en remercie aujourd'hui les élus de l'époque visionnaires ; ils furent à l'initiative de cette belle aventure pour Mirande, comme cela est relaté dans la brochure que vous avez reçue avant la fête de l'Europe.

Vous découvrirez en quelques images les moments intenses que nous avons partagés avec nos hôtes européens. Je remercie évidemment toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces festivités et en particulier la remarquable et amicale présence de mes homologues Maires : Joachim Wolf (Korntal Munchingen, en Allemagne), Michel Januth (Tubize, en Belgique), Ugo Dallolio (San Mauro en Italie), José Maria Angel Battalia (L'Elia en Espagne) et Claude Brender (Fessenheim en Alsace).

Je vous invite à découvrir l'activité municipale dans les divers domaines qui font de notre quotidien le bien vivre mirandais. Je prendrai un exemple celui de la Résidence de Lézian, dont nous venons de fêter les 20 ans, structure de qualité souvent référencée dans son domaine, grâce à une équipe professionnelle fortement investie.

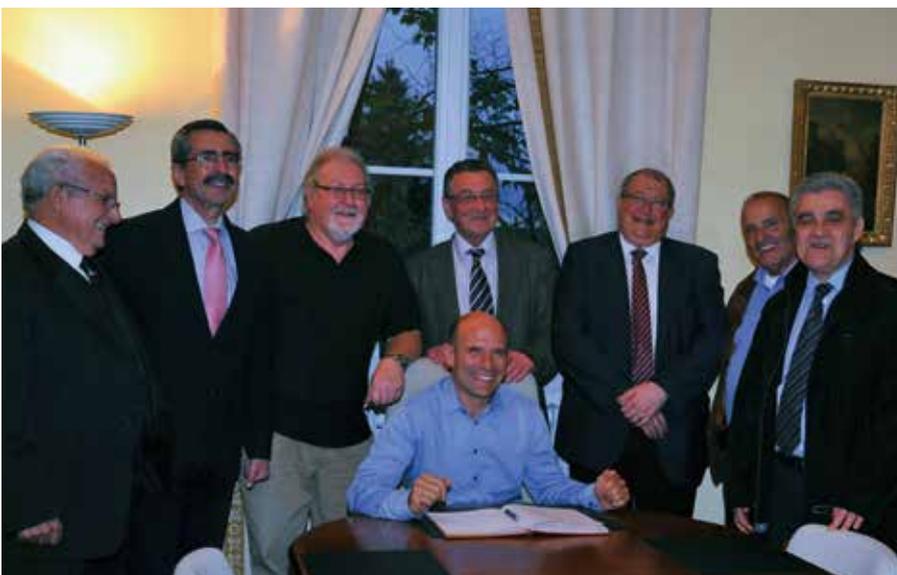
Je vous rappelle nos prochains rendez-vous :

Nos deux festivals, du 11 au 14 juillet Country In Mirande et le 2 août Kiosq'N Rock qui mettront Mirande au diapason américain,

Nos fêtes patronales du 15 août où feu d'artifice et folklore mexicain embraseront la base de loisirs,

En septembre, la fête du sport et des associations.

Bel été à toutes et à tous et bonnes vacances à Mirande !!



De gauche à droite : Vicente Tarrazona, José M. Angel Battalla, Martin Schmitt, (membre de Comité de jumelage de Korntal-Munchingen), Pierre Beaudran, Michel Januth, Segundo Baldin, Ugo Dallolio, au centre Joachim Wolf.

Pierre BEAUDRAN

Maire de Mirande



➔ MOUVEMENTS ET CHANGEMENTS

LE PERSONNEL TERRITORIAL :

Pour la Mairie de Mirande, à signaler le départ de Serge Chavance, adjoint à la direction du service technique qui a fait valoir ses droits à la retraite, celui de Laurent Lalanne au conseil régional ; enfin celui de Patrick Berdery, responsable des services techniques muté à Vic en Bigorre, son successeur est Régis Laborie, l'arrivée d'Émilie Dutrey au service des ressources humaines en prévision du départ en retraite de Maryse Déo, prévu pour la fin d'année.

Félicitations à Marie-Reine Pérès pour sa médaille d'or de la promotion 2014 honneur régionale, départementale et communale.

Pour le CCAS, arrivées de Sandy Candelon et Monique Cazères aux services des aînés.

COMMERCES :

■ « LA MAIN VERTE »

Drougard paysagiste & bûcheron, **10 place St Cricq**
Tél. : **05 62 66 35 30 / 06 72 75 66 80**
g.drougard@orange.fr

■ RÉOUVERTURE du café de la paix - rue Victor Hugo

■ la boutique OCBO déménage rue du Président Wilson (anciennement rue Valentées)

■ **URBAN FOOD 32** ouvre ses portes sous les arcades du **20 place d'Astarac** et propose de la restauration à emporter.

■ **PATIE WOMEN** succède, au **1 place d'Astarac**, à ma boutique, spécialiste de la mode féminine proposant des vêtements originaux et abordables et les grandes marques habituelles.

■ **LAURIE ET PASCALE**, deux jeunes gersoises, proposent tous les lundis au marché leurs 11 spécialités, des gâteaux dont la matière première, miel, farine, œufs, est géroise, la preuve le pacherec de Saint-Mont parfume certaines recettes !

■ **FRITERIE & SPÉCIALITÉS** du nord sont proposées quotidiennement à proximité de l'aire de pique-nique, square du bataillon de l'armagnac **de 11h à 14h et de 18h30 à 22h. friterieroute59@orange.fr**

■ **L'AUTO-ÉCOLE DE L'ASTARAC**, rue Gambetta, à son nouveau local rue du Président Wilson.

A LA PAROISSE DU MIRANDAIS ET D'ANGLES :

L'abbé Arnaud de Cheyron succède à l'abbé Paul Lemarchand.

➔ INFORMATIONS

• Suite au décès de Mme Paule Gherardi, Madame Rosemonde Dal Lago a pris ses fonctions de conseillère municipale et communautaire.

• Le lycée Alain-Fournier de Mirande se classe premier au niveau départemental et 6e au niveau régional à partir des critères établis par le ministère de l'Éducation Nationale.

• 6 élèves du Lycée Agricole Valentées ont participé au «concours européen de jugement d'animaux par les jeunes 2015» lors du Salon de l'Agriculture à Paris : Amandine Duffaut et Baptiste Fillatreau en race allaitante, Clara Moudenc, Michaël Pavan et Julien Broca en race laitière et Nicolas Van de Vondèle en espèce équine.

SDIS :

• **Bilan 2014** : + 8 % interventions (536 contre 496 en 2013) justifiée principalement par une hausse des interventions en matière de service aux personnes (+10%) et en secours routiers, (+36% ce qui a motivé la visite de deux officiers supérieurs de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises).

• L'Amicale des sapeurs-pompiers a innové en organisant le spectacle « Années Goldman » à Pâques en plus du traditionnel vide-greniers à la halle le 31 mai qui rencontre un franc succès.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

Dans sa séance du 22 décembre 2014, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme en vue de sa mise en adéquation avec la réglementation issue du Grenelle 2 avant le 31 décembre 2016.

Le lancement de la consultation auprès des cabinets d'urbanisme aura lieu courant 3^{ème} trimestre 2015.

Une information sera assurée au travers du bulletin municipal, sur le site mirande.fr au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

L'ÉTÉ DES ARTS EN GASCOGNE

nous réserve, comme à son habitude, une semaine d'exposition pour le plaisir des yeux. Pour savoir si « Les objets ont une âme » rendez-vous sous la Halle à partir du 4 d'août.



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

➔ ÉCLAIRER LA VILLE : UNE DÉPENSE ÉLEVÉE

Mirande est éclairée par 1000 points lumineux. Cette dépense énergétique coûte 70 000 € chaque année à la ville. Notre consommation électrique pour 2014 est de 197 000 €, dont un tiers (36%) vient de l'éclairage public. Par conséquent, la ville s'efforce de réduire sa consommation d'électricité.

Réduire notre consommation énergétique n'est pas non plus qu'une question d'économie mais aussi d'écologie et de respect de la loi. Fin 2008, le Parlement a voté une loi dans le cadre du Grenelle 1 pour « réduire l'éclairage et du coup rallumer les étoiles dans le ciel urbain ou encore inciter la faune à redécouvrir ces espaces, car trop de lampadaires se transforment en pollution lumineuse ».

Une meilleure maîtrise des dépenses d'électricité passe entre autre par l'éclairage public ; on remplace progressivement les lampes à sodium par du led ou de l'halogène moins gourmands en électricité, et on allume moins.

La commune a déjà expérimenté en 2014 l'extinction de l'éclairage public aux heures creuses de la nuit, sur quatre postes, *le boulevard des Pyrénées (- 50.83 %), la Route de Montesquiou (- 17.98 %), l'Ancienne Voie Ferrée (- 60.07 %) et le Chemin de Saint-Exupéry et l'on peut constater déjà une économie. La consommation annuelle a reculé en 2014 de 43 % par rapport à 2013 sur ces quatre postes.*

Cette expérience vient donc d'être étendue aux quartiers extérieurs aux boulevards de la commune : extinction de l'éclairage public entre minuit et demi et quatre heures du

matin. Cette mesure ne concerne pas le centre-ville, cœur de la Bastide mais les voies où les riverains se déplacent le plus souvent en voiture la nuit. Le temps de coupure sera harmonisé sur l'ensemble des postes, ce qui n'était pas le cas sur les quatre postes expérimentés.

En pratique, la consommation de tous les postes d'éclairage public est relevée une fois par mois et le suivi est assuré ensuite par les services municipaux. Côté éclairage public, la tendance est à la baisse de la consommation, - 13,34% par rapport à 2013. Mais malheureusement les prix de l'électricité augmentent tous les ans depuis plusieurs années sous l'effet de la hausse des tarifs réglementés, ce qui a pour effet de limiter considérablement l'impact des économies sur notre facture.



CADRE DE VIE

➔ IDENTIFICATION ET STÉRILISATION DES CHATS, UNE NÉCESSITÉ

De nombreux chats circulent dans notre ville. Beaucoup ne sont pas identifiés et sont donc de fait qualifiés de chats errants. Au-delà de la gêne que peut parfois procurer cette surpopulation féline, il est bon de rappeler que depuis le 01 janvier 2012 tout chat né après cette date et âgé de plus de 7 mois doit être identifié soit par un tatouage soit par une puce électronique.

De plus, est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou celui trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que celui dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

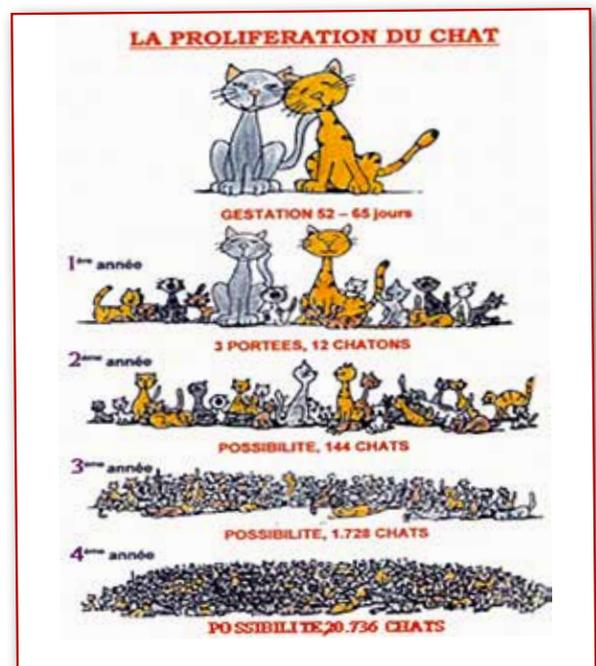
La police municipale est souvent contactée pour des problèmes liés à ces chats errants et est amenée à les capturer pour ensuite les remettre à la SPA. Il est donc demandé aux propriétaires qui n'auraient pas encore fait procéder à l'identification de leur animal de se mettre en conformité avec la législation en vigueur.

La Mairie de Mirande incite également les propriétaires à faire stériliser leur chat et ce afin de lutter contre la prolifération de nos amis à quatre pattes (voir dessin ci-contre).

Pensez également, lorsque votre chat est identifié, à mettre à jour sa fiche (lors d'un déménagement par exemple) par le biais du site www.i-cad.fr ou au numéro suivant 0 810 778 778.

Une association a récemment été créée à Mirande pour essayer de réguler la prolifération des chats errants. Ces bénévoles, dont le souci majeur est le bien être de ces animaux, espèrent que d'autres personnes viendront bientôt rejoindre leurs rangs. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Madame Duffar, présidente de l'association « Les Chats Mirandais », au 06 75 76 28 77 ou 06 28 03 54 97 ou par mail : leschatsmirandais@outlook.fr.

Amoureux de la cause féline, mobilisez-vous !



MIRANDE AUTREFOIS

↳ 1900 : LA FOIRE DE LA SAINT-DENIS

En 1900, la plus réputée des foires mirandaises, celle de la Saint-Denis, durait jusqu'à huit jours. Aubergistes, cafetiers et hôteliers devaient faire face à une déferlante de clientèle venue de 50 km à la ronde, souvent par le train.

Si chaque foire avait son thème (dindons, foies et palmipèdes gras, chevaux, bovins...) celle-ci était l'occasion de se meubler : la vente des armoires (las limandos) et des buffets-commodes (lous cabinets) était au cœur de cet imposant rassemblement festif.

Les marchands de planches de sapin, venus des Pyrénées avec leurs chars à quatre roues, les fabricants de meubles de la Vallée de la Neste, les maîtres-tapissiers occupaient le terrain et attiraient une foule de clients parmi lesquels les futurs ou jeunes mariés.

Les vendeurs de Nay proposaient leurs lainages des Pyrénées et les lavandières trouvaient à acheter les comportes et le mobilier qui leur était nécessaire.

Sur la place centrale, où officiait l'arracheuse de dents au son de son orchestre, les tentes de toile rouge des tenanciers des bazars mettaient de la couleur. Les épiciers-droguistes, les vendeurs de tissu et de vaisselle mirandais étaient sur le pied de guerre.

C'était la ruée et la cohue sur les places et les rues où marchands de ceintures, de bougies et d'almanachs se disputaient la clientèle. Quant à la halle, elle regorgeait de volailles et de produits agricoles.

Sur les promenades le long du boulevard Alsace-Lorraine, diverses attractions s'offraient au public dans le tintamarre des orchestres déchaînés : musée de cire, exploits du géant, chevaux de bois, tirs, loteries, cirque, ménagerie, arène de lutte gréco-romaine, montreur d'ours et même (on n'ose y croire) des combats de chiens contre des ours ! Près du foirail, c'était le lieu des palets et jeux de quilles.

Les débits de boissons faisaient salle comble et les gendarmes avaient du mal à obtenir leur fermeture à une heure raisonnable de la nuit.

Incroyable, non ?

par l'Atelier d'Histoire Locale, section du Renouveau de la Bastide.



COMMUNICATION

↳ MIRANDE.FR VA OFFRIR SES PREMIERS TÉLÉSERVICES

Dans la perspective de développer les téléservices, la mairie de Mirande a signé une convention avec la Région afin d'intégrer le module SIP Midi-Pyrénées (Service d'Information Public) sur le site de la ville.

Ce nouvel outil permet d'accéder rapidement, gratuitement et simplement aux principales procédures nationales, régionales, départementales et locales.

Pour faciliter votre quotidien, la Ville vous proposera d'effectuer certaines demandes **directement en ligne** : autorisation de stationnement en vue d'un déménagement, demande d'occupation du domaine public, demande de copie d'actes d'état civil, demande de salle, de matériel, de moyens de communications pour les associations...

Les mises en ligne seront progressives. Toutes les procédures sont sécurisées.

↳ INSCRIVEZ-VOUS !

Vous souhaitez connaître les films à l'affiche cette semaine au cinéma ?
L'exposition en cours à la médiathèque ?
Les animations programmées pour les enfants ?



La ville de Mirande diffuse des newsletters qui vous informeront de la programmation, des bandes annonces, des événements exceptionnels, des expositions, rencontres

Pour recevoir ces informations, rendez-vous sur mirande.fr
> vie pratique > culture > médiathèque et cinéma pour compléter le formulaire d'inscription disponible en ligne.

Soyez les premiers informés !

MEDIATHEQUE
Le Colisée

DOSSIER

MIRANDE : UN TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE

Les associations sont pour petits et grands des lieux d'échange et de convivialité proposant des activités sportives, culturelles ou de loisirs, ainsi que des actions caritatives. Une vraie dynamique pour la vie de notre ville !

Le soutien de la Ville à la vie associative mirandaise se manifeste sous deux formes : financière et/ou matérielle. La ville est aux côtés des associations pour les aider à mener à bien leurs projets tout en encourageant leur autonomie.

84 associations à Mirande :

- 9 associations culturelles
- 20 associations sportives
- 24 associations sociales
- 5 associations d'animations
- 26 associations de loisirs



➔ LES DIFFÉRENTES AIDES DE LA MUNICIPALITÉ

LES SUBVENTIONS

Les subventions sont une forme d'aide accordée par la collectivité aux associations dont l'activité ou le projet présente un intérêt général local. Elles sont une libéralité et n'ont pas de caractère obligatoire.

Les subventions directes se concrétisent par le versement d'une somme sur le compte bancaire de l'association. Elles sont calculées par les Commission des Sports et des associations, proposées en Commission des Finances et votées par le Conseil Municipal.

Les aides indirectes prennent la forme de prestations et/ou mises à disposition effectuées par les services municipaux pour le compte de l'association, à titre gratuit ou à titre onéreux. Les aides gratuites font l'objet d'une valorisation à faire figurer dans les comptes de l'association.

Comment formuler une demande de subvention ?

Les associations qui souhaitent solliciter une subvention municipale doivent en faire la demande et remplir le dossier dédié à cet effet :

- soit en le téléchargeant sur le site mirande.fr > Vie pratique > Vie associative > La mairie et les associations,
- soit en le retirant auprès de leur référent.

Calendrier d'instruction des dossiers :

A titre indicatif et sauf modification, le calendrier prévisionnel d'instruction des demandes de subvention annuelle est le suivant :

Subvention	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers
Année 2016	A partir du 1 ^{er} novembre 2015	Avant le 20 février 2016

Il est **obligatoire** de respecter cette période de dépôt des dossiers de demande de subventions. Aucun dossier ne sera étudié après la date limite.

Déroulement de l'instruction d'un dossier de demande de subvention :

Chaque référent :

1. Accuse réception du dossier.
2. Vérifie l'éligibilité de la demande :
 - Identification de l'association et du bureau,
 - Comptes de l'association de l'année n-1,
 - Comptes prévisionnels de l'année en cours, de l'action ou du projet,
 - Conformité de la demande par rapport à l'objet de l'association (statuts),
 - Ouverture de l'association ou du projet sur la vie locale.
3. La Commission des Sports et des Associations calcule la subvention susceptible d'être allouée et la transmet à la Commission des Finances avant validation du Conseil Municipal.



Les Europiades, 50 ans de jumelage.

LES AUTRES AIDES

1. La mise à disposition de locaux ou équipements sportifs tout au long de l'année.
2. Le prêt de la salle Beaudran ou de la Halle une fois par an, ainsi que le matériel nécessaire pour l'organisation d'une manifestation.

Pour toute demande, il convient de remplir le formulaire adéquat, en indiquant clairement :

- la salle,
- le type de matériel souhaité,
- les quantités nécessaires.

Le matériel confié est placé sous l'entière responsabilité de l'association.

3. Plusieurs outils de communication sont mis à disposition afin de promouvoir activités et événements :
 - le site internet mirande.fr où les associations peuvent animer leur propre mini-site web afin de présenter activités et actualités à travers l'annuaire.
 - **Mirande Infos** met en avant chaque semestre plusieurs associations, leurs faits marquants.
 - **10 panneaux d'affichage 120x176** sur l'ensemble de la commune sont ouverts aux associations.
 - **5 panneaux pour l'affichage libre** répartis sur les points d'entrée de Mirande offrent plus d'espace que ce que demande la réglementation.
 - **3 panneaux lumineux de la ville** mis à jour quotidiennement diffusent gratuitement les informations associatives.
 - **2 emplacements de banderoles** aux entrées de ville offrent une excellente visibilité pour toutes les manifestations. Il est rappelé que la pose de banderoles en dehors des sites dédiés est interdite.

Plus d'informations et formulaires de demande sont disponibles sur :

mirande.fr > Vie pratique > Vie associative > La mairie et les associations.

➔ CE QUI CHANGE EN 2015, QUELQUES NOUVEAUTÉS

Dans un contexte budgétaire difficile, la municipalité maintient son aide aux associations mirandaises par une gratuité de salle par an. La gratuité sera également accordée à toutes les associations à but non lucratif pour l'organisation de manifestations non lucratives à but d'animation ou d'information (Prévention routière, Ligue contre le cancer...). Cependant, une participation financière forfaitaire aux fluides de 100 euros sera demandée aux associations utilisant la salle Beaudran et la Halle pendant la période hivernale (01 octobre-30 avril).

La municipalité a également institué une tarification à la demi-journée pour la salle Beaudran et la Halle et une tarification à l'heure pour les autres salles municipales afin de tenir compte des besoins réels des associations. Elle a également conservé pour les associations mirandaises et au delà de l'utilisation de la gratuité précédemment évoquée la possibilité d'un tarif réduit pour les manifestations complémentaires.

• Occupation du Domaine Public

L'occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande à M. le Maire. Cette occupation est payante si, conformément à la loi (article L 2125-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques,) elle ne revêt pas un caractère d'intérêt général c'est-à-dire si l'activité qui s'exerce sur le domaine public est productive de revenus pour l'association. Le tarif applicable est celui voté en Conseil Municipal chaque année.

• Affichage sur les panneaux municipaux

L'affichage sur le réseau municipal 120x176 est gratuit. Il suffit de réserver et de fournir les affiches.

• Reproduction

La Mairie offre un service de reproduction A4 gratuit (à condition d'amener le papier nécessaire), ou d'impression grand format à tarif préférentiel suivants conditions. Toutes les modalités sont sur :

mirande.fr > Vie pratique > Vie associative > La mairie et les associations.

• Simplification des demandes

Afin d'offrir un meilleur service aux associations, les formalités de demande vont être simplifiées par la mise en ligne prochaine de télé-services.

Les subventions en chiffres :

Il est à noter que les subventions aux associations ont progressé de plus de 42 % en six ans passant de 96 133 euros en 2010 à 137 212 euros en 2015.

	2014	2015
Montant total des subventions versées	119 878,00€	137 212,00€

le tableau des subventions octroyées aux associations mirandaises sera prochainement visible sur www.mirande.fr



Concert du pianiste Philippe Léogé à l'école de Musique par la Sté Philharmonique.

➔ VOS INTERLOCUTEURS

Suivant le domaine d'activité de l'association, **un référent au service des sports et des associations** constitue l'interlocuteur principal à la Ville : dépôt de dossier, traitement du dossier, suivi de la demande...

	Référent	Élus
Associations sportives	M. Tristan Miquel bsports.mirande@wanadoo.fr 06 82 21 95 28	M. Jean-François Darroux M. Gérard Forgues
Associations culturelles	M. Jean-Dominique Fournet jdo.fournet@gmail.com 06 12 22 67 23	M. Jean-François Darroux Mme Marie-Christine Lacoste
Associations sociales et caritatives	M. Jean-Dominique Fournet jdo.fournet@gmail.com 06 12 22 67 23	M. Jean-François Darroux Mme Brigitte Douat
Associations d'animation	M. Jean-Dominique Fournet jdo.fournet@gmail.com 06 12 22 67 23	M. Jean-François Darroux M. Pierre Laran
Pour les demandes de communication	Mme Christel San-Nicolas contact@mirande.fr 05 62 66 86 35	Mme Stéphanie Chabbert



Au Cinéma

50^{ème} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE



à l'Exposition



En musique



Marché Basque



la Résidence de Lézian a soufflé ses 20 bougies



Concert autour de Nino Ferrer (Crédit photo Emma Segura)



Nous sommes Charlie

LES CADEAUX DES VILLES !



Fontaine de Tubize



Réception des
nouveaux Mirandais



Fête du Tourteau



Sculpture de Korntal Munchingen



Inauguration
du Pole Enfance



Visite des Inspectrices
de l'Education Nationale



En soirée



Envoi des cartes postales
avec le message fraternel

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

➔ CMCK

a été récemment récompensé par la Fédération de canoë kayak par l'attribution du label EFCK (Ecole Française de Canoë Kayak). Cela contribue à la valorisation de ce sport de pleine nature et au développement du club.

L'activité correspond pleinement aux critères du label Cittaslow, ainsi le club participe à la notoriété de Mirande en organisant des manifestations sur la base de loisirs, et en participant aux courses hors département.

Pour la saison estivale, une activité touristique est proposée : découvrir la Baïse et la base de Loisirs sous un autre angle en louant Canoës, Kayaks et une nouveauté, des paddles.

Renseignez-vous au 06 14 85 22 59
ou cmck3230@yahoo.fr
www.cmck-mirande.clubeo.com

➔ LE PELOTARI CLUB

Le 10 octobre 2015, le pelotari club Mirandais fêtera ses 40 ans ainsi que les 80 ans du fronton construit en 1935. Pour fêter ce double anniversaire, l'aire de jeu nommée Cancha (Canxa en Basque) a été rénovée en juin.

Le club compte aujourd'hui une quarantaine de licenciés avec une section féminine et a relancé l'école de pelote depuis 3 ans. L'âme du club repose sur la convivialité, c'est pourquoi il organise depuis 3 ans son tournoi de printemps à la balle pelée mais participe aussi aux fêtes de fin d'année avec l'ACAA ainsi qu'au téléthon.

Sur le plan plus compétitif, le pelotari club peut s'enorgueillir pour la saison 2014/2015 d'être présent dans les 4 séries Masculines avec un 1/4 de finale en championnat de France nationale b «mur à gauche» et surtout d'avoir une relève assurée avec 2 équipes de l'école de pelote qualifiées pour les phases finales du championnat de France UNSS avec le collège de l'Astarac.



Pour fêter la fin de saison, 34 licenciés du club sont partis mi-juin passer un week end à Oloron Sainte Marie, club de Frédéric Caubère, ancien licencié Mirandais.

Pour plus de renseignements 06 61 49 83 28
(Julien Consul).

➔ NOS SPORTIFS MIRANDAIS CHAMPIONS DU GERS

BCM, avec près de 120 adhérents dont 45 à l'école de badminton, le club atteint des sommets cette saison puisqu'il a pris le trophée départemental jeune aux mains de L'Isle-Jourdain. A noter que Philippine Pucheu et Lilian Favarin sont régulièrement sur les podiums de tournois régionaux.

L'équipe I du TCM a obtenu la Coupe d'hiver du Gers en 2^e division et accède de ce fait à la 1^{ère} division pour l'année prochaine.

Les cadettes du Basket-Club Mirandais et l'équipe sénior prennent la 1^{ère} place du Département.



ACTIONS SOCIALES ET SOLIDARITE

Projet de Complémentaire santé collective.

Le questionnaire largement diffusé en début d'année pour évaluer les souhaits de la population a rencontré un vif succès, de nombreux retours en témoignent. Le CCAS étudie les options de mise en place d'une offre de complémentaire santé accessible à tous.

Anniversaire de nos centenaires :

C'est avec un vif plaisir que le CCAS est allé leur fêter, chez eux où les aides à domicile sont leur soutien hebdomadaire, Laure Bonneau 100 ans le 1^{er} janvier, et Élie Caussade 104 ans le 18 avril, malheureusement décédé le 1^{er} juin. Le 14 mars Mme Henriette Hervé entourée de sa famille, des gendarmes, corps auquel appartenait son mari et de Mme Douat-Gabernet, adjointe au maire, fêtait ses 100 ans à l'Hôpital ST Jacques.

20 ANS DEJA ... la Résidence de Lézian :

Le vendredi 5 Juin la Résidence de Lézian a soufflé ses 20 bougies. A cette occasion, les résidents, leur famille, le personnel, les membres du CCAS, le maire (président du CCAS), les élus, et tous partenaires se retrouvèrent autour d'un cocktail dînatoire. Un film souvenir fut visionné, concocté par Christine Daussat et son équipe que nous pouvons remercier pour leur investissement dans la préparation de cette petite fête familiale et surtout dans le quotidien des résidents.



Ouverture d'une Boutique Solidaire par le Secours Catholique :

Le 26 janvier, le Secours Catholique a ouvert sa Boutique Solidaire en présence de M. le maire et de certains élus. La présidente de la délégation, Pyrénées-Gascogne, Michèle Lauwers, a rappelé devant une nombreuse assistance les objectifs d'une telle structure solidaire en faveur des plus démunis : un lieu de rencontre, de mixité sociale, de partage fraternel, où les vêtements, beaux et bien présentés, ne sont qu'un prétexte pour développer des échanges et inventer les chemins à parcourir.

Elle est ouverte à tous, accueillis et donateurs les lundis et samedis de 9h à midi, 28 rue Victor Hugo (Face à La Poste). 06 86 51 03 41.



La Croix Rouge :

Présente à Mirande depuis près de 30 ans, la Croix-Rouge locale a rénové son espace et surtout sa Vestiboutique, lieu essentiel dans son fonctionnement. En effet cette boutique accueillante, où chacun peut AIDER la Croix-Rouge en déposant des vêtements ou en effectuant des achats, permet aux bénéficiaires de s'équiper et de se vêtir à peu de frais, voire gratuitement. Grâce

aussi à ces dons, des achats sont effectués afin de compléter les colis de l'aide alimentaire. Cette aide concerne jusqu'à 130 familles par trimestre, avec une constante de 60 à 72 familles par semaine, et fonctionne toute l'année. Elle est attribuée sur présentation d'une demande émanant d'un travailleur social.

Un grand merci aux bénévoles sympathiques et volontaires qui donnent du temps pour les autres, car sans eux rien ne serait possible.

Heures d'ouverture de la boutique : lundi matin 9h-12h et le mardi 15h-17h. Distribution aide alimentaire, le mardi mêmes horaires. Pour nous contacter : 05 62 59 67 07.

L'Association Handicap Auditif du Gers a été créée en l'An 2000 par Jacques SUTRA, Mirandais, et d'autres parents d'enfants déficients auditifs du département.

Depuis 15 ans, les objectifs de l'association ont évolué et les bénévoles proposent désormais :

• des interventions surdité :

- auprès des établissements de formations professionnelles liés aux services à la personne, pour donner les moyens aux futurs diplômés de mieux communiquer avec leurs patients,
- auprès des collèges et lycées, pour présenter la complexité de la surdité, les problèmes de communication, la discrimination,
- auprès des employeurs, médecins, associations... intéressés par notre expérience.

• **d'aider toutes personnes** confrontées à l'handicap auditif en les informant sur les surdités, les appareillages, les implants, les méthodes de rééducation, les prises en charge,

• **d'orienter les personnes** vers les différents services sociaux, médicaux. (M.D.P.H., équipes médicales spécialisées.),

• **d'organiser des formations** pour la Langue Parlée Complétée (L.P.C.) ou la Langue des Signes Française (L.S.F.),

• **de créer des documents** d'information sur la surdité,

• **d'informer sur la scolarisation** des enfants malentendants dans le Gers,

• **d'organiser des rencontres d'échange** et d'information entre adhérents.

Dès septembre prochain, permanence à Mirande chaque vendredi de 13h30 à 16h30 pour sensibiliser les citoyens à l'audition et à la surdité.

Mme Anne CALVOZ

Tél. : 06 82 96 51 74 - aha.gers@wanadoo.fr



De gauche à droite : Mmes Aline Ramelet et Danièle Audouy (responsables Vestiboutique) et Mme Monique Monlezun (responsable action sociale départementale)

➔ GROUPE ELIE DUFFORT



SPECTACLE ENCHANTÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE

Grâce au bénéfice du marché de Noël, la coopérative scolaire a pu offrir un magnifique spectacle théâtral à tous les élèves de l'école.

La célèbre compagnie « les trois chardons », en déplacement dans la région est venue présenter le spectacle « Antoine et les étoiles ».

C'est les yeux grands ouverts, le sourire aux lèvres et la tête dans les étoiles que les enfants ont apprécié une représentation ludique et toute empreinte de poésie.

Un vrai régal pour les plus petits comme les plus grands.

DU CÔTÉ DÉ L'ÉCOLE PRIMAIRE

Du 20 au 24 mai 2015, une classe de CM1 de l'école Arc en Ciel de Fessenheim du Haut Rhin, a accueilli les élèves de CM1 et CM2 en voyage scolaire de fin d'année. Chaque famille alsacienne a reçu chaleureusement 2 mirandais. Le programme concocté par nos amis alsaciens leur ont permis de découvrir Colmar, le musée du pain d'épice, le conseil de l'Europe et la cathédrale de Strasbourg et le château du Haut Koenigsbourg.

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, six classes du groupe scolaire Élie-Duffort ont participé à cette action à travers un atelier d'écriture. Chaque élève a choisi au hasard dans l'annuaire téléphonique gersois un destinataire pour lui adresser un message fraternel sur une carte postale. 120 missives ont été postées.

VISITE DU COMPLEXE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Pierre Beaudran, Maire de Mirande a invité Mme Guylène Esnault, nouvelle Directrice Académique des services de l'Éducation nationale, Inspectrice d'Académie à découvrir les structures scolaires et périscolaires mirandaises.

Elle fut agréablement surprise par la qualité des bâtiments communautaires « Pôle enfance ». Après avoir rencontré les enfants et la directrice de la maternelle qui travaillaient sur un projet de décoration de la cour de récréation avec l'association Eqart, et accompagnée de Mme Nicolas-Foix, Inspectrice d'Éducation Nationale, elle finissait cette visite à l'école primaire où des échanges eurent lieu avec les professeurs et les enfants.

Elus et enseignants apprécèrent particulièrement ce moment privilégié pour aborder sereinement et en connaissance de cause l'avenir scolaire de notre cité et de notre bassin de vie.

➔ ÉCOLE NOTRE DAME

Comme chaque année, lors de la Kermesse les gendarmes viennent remettre le permis piéton aux élèves qui s'étaient prêtés à l'exercice lors de la journée de la sécurité routière. A cette occasion, M. Bourdère qui fera sa prochaine rentrée à Masseube, présentait la nouvelle directrice de l'école Mme Ophélie de Boisseson.





Saint Blaise

➔ SALON DU LIVRE ET DE LA JEUNESSE, UN SUCCÈS MÉRITÉ

Les 10 et 11 avril 2015, se tenait sous la halle sa 4^{ème} édition. La manifestation organisée conjointement par l'association pour le Renouveau de la Bastide et la médiathèque « Le Colisée » a connu un franc succès.



Plusieurs établissements scolaires de l'Astarac (dont les écoles publiques et privées mirandaises et le collège) ont participé avec enthousiasme à cette nouvelle édition, placée sous le thème du « Loup ».

Au total, 16 classes ont travaillé et présenté leurs productions. Un concours de nouvelles lancé par la Médiathèque a été remporté par Emilie Bongoy, une jeune mirandaise de 10 ans.

Les auteurs invités ont également contribué au succès de la manifestation. Par leur talent, leur professionnalisme et leur envie de partager, Fanny Abadie, Claire Garralon, SARA, Patrick Goulesque et Jean-Christophe Tixier ont régalé les enfants et les très nombreux visiteurs du salon (plus de 1000 sur une seule journée).

La 5^{ème} édition aura lieu les 8 et 9 avril 2016.

➔ SAINT BLAIZE, UN TABLEAU DU XVII^E SIÈCLE

En juin 2013, il avait quitté l'église d'Artigues pour les ateliers de restauration de Magali Chaillan.

Deux années de travail ont été nécessaires pour lui redonner tout son éclat.

Sollicitée à l'époque par les habitants du quartier, inquiets de l'état de la toile, Vaty Matharan alors maire adjointe responsable de la culture, avait pris en charge ce problème après approbation du Conseil municipal.

L'opération a été menée sur les conseils de Jacques Lapart, conservateur des antiquités et objets d'art à la préfecture du département, et subventionnée en partie par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

➔ MIRANDE, POUR SON PATRIMOINE, SON ÉGLISE : UNE CONVENTION

Edifiée au début du XV^{ème} siècle, l'Eglise Sainte Marie est sans nul doute l'élément le plus remarquable et un des plus anciens du patrimoine mirandais.

Le 11 avril 2015, Monsieur le Maire Pierre Beaudran, Madame Vaty Matharan, présidente de l'association « Le Renouveau de la Bastide » et Monsieur Christophe Jankowiak délégué départemental de la Fondation du patrimoine ont signé une convention dans le cadre de la réalisation d'un programme de restauration de l'Eglise Sainte Marie de Mirande, sous l'œil bien-veillant de Monseigneur Gardès, venu à Mirande pour l'occasion.

La restauration et le confortement du clocher et de ses clochetons prévus en 2015 et 2016, constitueront la première tranche des travaux. La rénovation de l'édifice se poursuivra ensuite sur plusieurs années.

Le coût des travaux sera supporté conjointement par La Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région, le Département et la Commune. La fondation du Patrimoine s'associera au financement de l'opération grâce notamment à l'organisation d'une souscription publique visant à sensibiliser et impliquer la population et les entreprises à la sauvegarde du patrimoine local.

Vous pourrez trouver joint à ce magazine, le bulletin de souscription.



De gauche à droite : Michel Tharan, Vaty Matharan, Pierre Beaudran, Monseigneur Gardès et Christophe Jankowiak

➔ LES TRAVAUX ENTREPRIS

La commission travaux de la Mairie de MIRANDE peut s'appuyer, pour mener à bien ses projets, sur une équipe technique performante au service de nos concitoyens. Pour preuve, de nombreuses réalisations effectuées depuis le début de l'année :

MODERNISATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Les travaux d'aménagement du nouveau bureau d'accueil de l'office de tourisme -OT- et des salles d'exposition situées au premier étage s'achèvent. La mise en accessibilité du lieu a été parfaitement prise en compte dans le projet.

Hormis l'installation de l'ascenseur, la structure de l'escalier, et les travaux de plâtrerie, les aménagements ont été, en très grande partie, réalisés par l'équipe technique de la ville qui a fourni, selon les compétences de chacun (maçonnerie, électricité, ferronnerie, peinture...) un travail de grande qualité.

Les visiteurs découvrant le nouveau site sont séduits par la fusion de l'accueil de l'OT et du Musée, par son accessibilité, par la mise en lumière des locaux. Le projet a pensé à tous : espace enfants, Wifi gratuit, banque d'accueil pour tous avec tablette numérique, coin information, espace repos, toilettes accessibles.

Les nouveaux équipements, unanimement jugés remarquables, ont modernisé l'image de l'OT. Celui-ci pourra désormais demander son classement selon les nouvelles normes en vigueur, solliciter le label Tourisme Handicap et la Marque Qualité Tourisme, dans le souci de toujours mieux répondre aux attentes des visiteurs et de valoriser l'ensemble de son territoire.



TRAVAUX & PATRIMOINE

RUE DU PRÉSIDENT WILSON

L'électrification des mâts et l'arrosage automatique des jardinières de la rue sont en cours d'achèvement.

PLACE NOULENS

Elle va bientôt recevoir un nouveau revêtement et les places de parking seront redessinées de façon à améliorer la circulation.

BOULEVARD DES PYRÉNÉES

L'étude d'un drainage du boulevard sera réalisé prochainement pour éviter les désagréments que provoquent les gros orages chez les riverains résidant en contre bas de la chaussée.

La réalisation de l'ensemble de ces travaux est prévue prochainement.

FINANCES

➔ DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT FISCALITÉ LOCALE ET INVESTISSEMENT

Les impôts locaux que reçoit la Commune de Mirande sont divisés en trois catégories :

- La taxe d'habitation que payent les locataires et les propriétaires occupant leur logement,
- La taxe foncière sur le foncier bâti que paient les propriétaires occupants et les non occupants,
- La taxe foncière sur le non bâti que paient les propriétaires de biens non bâtis, essentiellement terrains agricoles.

Ces trois taxes, basées sur la valeur locative du bien, ont représenté en 2014 respectivement pour la Commune une recette de :

- 403 140 euros pour la taxe d'habitation au taux de 12.30%,
- 1 152 241 euros pour la taxe foncière sur le bâti au taux de 36.88%,
- 47 692 euros pour la taxe sur le foncier non bâti au taux de 110.35%.

Malgré le très fort désengagement de l'Etat notamment au niveau de la dotation globale de fonctionnement dont la baisse atteindra plus de 70 000 euros en 2015 après une première baisse de plus de 28 000 euros en 2014, la Commune a souhaité ne pas augmenter les taux d'imposition des contribuables mirandais afin de ne pas alourdir les charges des ménages. Cela nous positionne très favorablement par rapport aux villes gersoises de même importance comme le démontre le tableau ci-dessous.

	TH (3)	TFB (4)	TFNB (5)	Locataire (1)	Propriétaire occupant (2)
Auch	17,39 %	44,07 %	118,68 %	414,23 €	939,10 €
Condom	14,93 %	31,16 %	123,62 %	355,63 €	726,75 €
Eauze	21,34 %	28,57 %	114,72 %	508,32 €	848,59 €
Fleurance	13,12 %	30,99 %	124,66 %	312,52 €	681,61 €
Lectoure	16,07 %	32,35 %	118,55 %	382,79 €	768,08 €
L'Isle Jourdain	17,16 %	39,44 %	129,89 %	408,75 €	878,48 €
Vic-Fezensac	13,17 %	31,07 %	118,04 %	313,71 €	683,75 €
Mirande	10,10 %	36,61 %	90,61 %	240,58 €	676,61 €
Gimont	10,63 %	28,29 %	87,24 %	253,21 €	590,14 €
Gers (données 2014)	27,13 %	30,78 %	94,80 %	646,24 €	1 012,83 €

(1) Montant payé par un contribuable pour une valeur locative moyenne de 2 382 euros en TH.

(2) Montant payé par un contribuable pour une valeur locative moyenne de 2 382 euros en TH et de 1 191 euros en TFB.

(3) TH : Taxe d'habitation.

(4) TFB : Taxe sur le foncier bâti.

(5) TFNB : Taxe sur le foncier non bâti.

Malgré cette politique volontariste vis-à-vis des Mirandais, la Commune continuera à investir pour le bien être de sa population au travers de l'aménagement des bâtiments et installations publics :

- Cimetière : 22 500 euros,
- Eglise, club house du rugby, Utas, Tennis, Bâtiments scolaires, Pala : 260 000 euros,
- Voirie : 130 000 euros,
- Complexe sportif (Foot) : 25 000 euros,
- Divers matériels : 100 000 euros.

➤ MAJORITÉ MUNICIPALE : LISTE D'UNION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNAUX PIERRE BEAUDRAN

Il n'est plus nécessaire de répéter que gérer par les temps qui courent une commune ou une communauté de communes est très difficile sur le plan comptable, tout le monde le sait.

Nous avons vu récemment, dans les médias les fortes augmentations des taux dans des villes comme Toulouse ou Lille, nécessaires nous dit-on devant le sévère désengagement de l'Etat, jusqu'en 2017, dans sa dotation aux collectivités territoriales.

Ce désengagement diminue voire rend impossible l'investissement des collectivités territoriales ce qui selon nous, est une grave erreur car il amplifie la paralysie économique de notre Pays. De nombreux élus de tout bord s'organisent d'ailleurs pour essayer de faire changer la position de l'Etat sur ce point.

Mirande dans son budget 2015, à réussi à ne pas augmenter les taxes, et même pour certains contribuables il y aura une baisse de la taxe d'habitation.

Notre commune ayant déjà effectué les investissements les plus lourds, peut ainsi mieux que d'autres affronter le climat actuel sur le plan fiscal et ne pas céder à la tentation de facilité qui consiste toujours à alourdir l'impôt.

La majorité municipale, comme tous les Mirandais, se réjouit de cette situation.

Le tableau qui permet de mesurer la pression fiscale dans les autres villes de la même strate de population nous montre que Mirande est très bien placée sur les trois taxes, contrairement à ce que l'on entend régulièrement ici ou là.

Cette information claire et précise permet aux Mirandais de connaître la réalité de la pression fiscale dans leur commune.

Par contre, grande est notre inquiétude de voir toujours diminuer les services publics en milieu rural. Mirande a encore perdu un poste d'enseignant à l'école primaire, et s'inquiète de l'avenir du service de soins de suite à l'Hôpital, du non remplacement de certains fonctionnaires et de la réorganisation des forces de gendarmerie.

Autour de cette profonde préoccupation nous restons très vigilants.

➤ « MIRANDE ASTARAC AVENIR » MICHEL CHANTAL, GISÈLE LUBAS, CHRISTOPHE PUGNETTI, CONSEILLERS MUNICIPAUX

Voici nos réflexions sur l'actualité mirandaise récente.

Nous nous félicitons de l'intervention de Philippe Martin, député du Gers, auprès du secrétaire d'État aux transports pour que le plan sécurité « Routes Nationales » prenne en compte la RN 21 et que les nombreuses zones encore dangereuses soient bientôt aménagées.

Nous nous félicitons de l'action collective, des président(e)s de deux Communautés de Communes et de tous les citoyens du bassin de vie, avec Philippe MARTIN qui se sont engagés pour la défense des écoles et des services publics en milieu rural avec des résultats positifs. La concertation devrait faire évoluer le périmètre des intercommunalités pour plus d'efficacité sociale et économique.

Le conseil municipal de mars a entériné la création d'une maison de santé pluridisciplinaire d'ici 2017. Patrick Fanton, adjoint au maire et président de Cœur d'Astarac en Gascogne, a défendu le projet arguant que les maisons de santé permettent d'éviter les « déserts médicaux » dans des territoires comme les nôtres. Nous espérons que les subventions nécessaires seront obtenues.

Nous regrettons que les manifestations du cinquantième anniversaire du jumelage n'aient pas eu tout le succès populaire escompté et certains de nos invités européens l'interrogeaient : « mais où sont les mirandais ? ». Peut-être cette fête, faisait-elle la part trop belle à l'Histoire, à l'évocation au musée d'un « passé glorieux » sans aucune prise directe sur l'avenir. Avec une Europe éloignée des citoyens et de ses idéaux, une Europe souvent antisociale, il reste une défiance vis à vis de tout ce qui est européen... Les forces vives de Mirande ne se sentent pas concernées par ce jumelage : c'est l'affaire de trop peu élus.

➤ « MIRANDE POUR TOUTES ET TOUS » PIERRE WIART, ÉRIC DESSEZ, ROSEMONDE DAL LAGO CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour alerter sur le devenir du groupe médical du boulevard Lascours et engager une réflexion sur les solutions à apporter face à l'inquiétante diminution du nombre de médecins à Mirande et dans sa périphérie. Nous nous réjouissons donc que cette inquiétude partagée par l'ensemble du Conseil Municipal ait finalement abouti très rapidement à une décision unanime de s'engager dans un projet de Maison de Santé.

Vitesse ou précipitation ?

Ce projet est maintenant mené au pas de course afin de capter les subventions permettant de le financer. Le rythme rapide (trop rapide ?) n'est pas sans risque :

Le coût global annoncé pour le projet (1,2 millions d'€.) est-il réaliste ? L'estimation n'a-t-elle pas été trop approximative ? Ce coût sera-t-il le même au moment de l'inauguration ? Un dépassement important entraînerait fatalement une augmentation de notre fiscalité et des loyers des professionnels de santé occupant le futur bâtiment. Dans ce cas, les 30 professionnels de santé potentiels resteraient-ils intéressés ? Nous veillerons donc à ce que le rythme imposé par la majorité municipale ne nuise pas à un résultat final qui devra être irréprochable.

A ce jour, le maître d'œuvre a été choisi, conformément aux critères établis. Nous avons demandé que soient étudiés 2 projets, l'un au centre-ville (réhabilitation et aménagement des locaux existants à côté du centre des impôts) et l'autre, sur la zone artisanale (construction neuve). La majorité a refusé l'étude sur une implantation à la zone artisanale ce que nous regrettons car nous aurions pu avoir le choix d'obtenir des améliorations (coût global, accessibilité, revitalisation, impact, ...).

Quoi qu'il en soit, nous continuerons à porter au conseil municipal et au conseil communautaire, ce projet de maison de santé, il en va de l'égalité d'accès aux soins de qualité et de proximité dans notre territoire rural.

ETAT CIVIL

Décès

26.11.2014 - WROBEL Marie
28.11.2014 - SAINT-LAURENT Jean-Louis
01.12.2014 - DUFOUR Jean
02.12.2014 - CHERID Odette Vve PLANAS
10.12.2014 - GHERARDI Paule
17.12.2014 - DUPUY Marthe
29.12.2014 - ROUSSEL Patrick
05.01.2015 - AUGÉ Yvette Vve ABEILLÉ
10.01.2015 - ABADIE André
13.01.2015 - MELIET Marie-Paule Vve DESSACS
13.01.2015 - LABORIE Marthe Epse DUTREY
14.01.2015 - BACHELOT Françoise Vve ROUSSEL
22.01.2015 - HENRI Jeannine Vve CHARBONNIER
26.01.2015 - ESCOUBET Valentine Vve LATOUR
29.01.2015 - CAME Marc
06.02.2015 - CORSET Gérard
09.02.2015 - TCHERSKY Georges
14.02.2015 - RICHARD Patrick

18.02.2015 - COLA Frédéric
23.02.2015 - VILLAS Georgette
27.02.2015 - TORRES-CANO Angel
01.03.2015 - CHAVOUTIER Bernadette Epse FLOURETTE
06.03.2015 - LOGEARD Denise Vve d'ANTRAS
12.03.2015 - CHAKOU Mebarka
13.03.2015 - CIBRAY Idelette Vve BARBÉ
28.03.2015 - FORGUES Yvonne Vve ROZÈS
05.04.2015 - SABATHIER Roger
11.04.2015 - ESCUDÉ Gilles
02.05.2015 - JEANNEROT Gabrielle
04.05.2015 - LEFEVRE Jackie
17.05.2015 - SEGUY Annie
21.05.2015 - FRECHIN Louis
26.05.2015 - ARNAUD Marius
26.05.2015 - GILBERT Georges
28.05.2015 - BURGAN Jacques
30.05.2015 - CAUSSADE Jules
31.05.2015 - DUPUY Marie Vve PERROTIN

Naissance

06.10.2014 - Mathew DUBARRY et Andrew DUBARRY
20.10.2014 - Elya GILLET
23.10.2014 - Lyrane ELBAZ
25.11.2014 - Elise MINUZZO
03.12.2014 - Preston WEBB
15.12.2014 - Héloïse CHICOYNEAU de LAVALETTE
19.01.2015 - Jade DUPOUY
30.01.2015 - Mélyna RÉMY

02.02.2015 - Elory PICOTIN
09.02.2015 - Abigail DUHAMEL
10.02.2015 - Noémie GUES
28.02.2015 - Camille RENARD
16.03.2015 - Luca BAU
29.03.2015 - Louis ORTHOLAN
05.05.2015 - Chloé CRESTE
19.05.2015 - Sacha BONNET
24.05.2015 - Rose KOEHLER

Mariage

06.03.2015 - TAFLAN Romica-Antonel et ANOUAR Fatima

16.05.2015 - BLOT Mickaël et Hinda CHAREF

SOUVENIRS

Jean DUFOUR

décédé le 1^{er} décembre 2014. C'est en reprenant avec son frère la concession de leur père que ce mirandais devient Chef d'entreprise. Aujourd'hui elle est gérée par ses enfants. Musicien, pilote et amateur d'aviation dont il fut un des pionniers à Mirande, Il s'impliquait dans la vie publique en tant que conseiller municipal aux côtés d'André BEAUDRAN de 1965 à 1983, et fut très actif dans l'origine du Jumelage.

Paule GHERARDI

décédée le 10 décembre 2014. A œuvré dès 1995 au sein du conseil municipal puis du conseil communautaire, et dans de nombreuses associations. Professeur des écoles durant plusieurs années au Groupe Elie Duffort, nombre de petits mirandais ont apprécié son enseignement et l'intérêt qu'elle

portait à chacun d'eux. Ses amis la décrivent comme une personne « Eprise de diversité, de couleurs, de liberté, très courageuse, toujours debout contre les injustices et profondément humaniste ».

Patrick ROUSSEL

décédé le 29 décembre 2014. Arrivé d'Algérie en 1963 avec son épouse, il s'installe en tant que médecin généraliste. Tous deux s'impliquent très vite dans leur ville d'adoption : lui au sein du club de Basket, où sa fille sera capitaine de la grande équipe féminine, Championne de France durant 8 ans. Son épouse, Françoise, professeur de français au collège et Lycée Professionnel durant plusieurs années, sera conseillère municipale de 1977 à 1983. A partir de cette année il rejoint à son tour l'équipe d'André Beaudran dont il sera adjoint en

charge du Tourisme et des loisirs puis au côté de Pierre Beaudran jusqu'en 2008.

Gilles ESCUDÉ

nous a quittés. Connus et reconnus dans le monde du basket, bien au-delà du département, il fut le gardien du temple du basket mirandais du BAC puis du BCM que fut la Poudrière. Il a traversé toutes les époques et les faits de gloire de ce lieu prestigieux. Il gardait précieusement les reliques des meilleurs moments du BAC. Il a contribué à faire partager à plusieurs générations de basketteurs sa passion pour ce sport.

Reconnaissance à ces mirandais qui ont participé activement à la vie de notre cité en privilégiant l'intérêt général.



www.mirande.fr

MIRANDE

Ville du bien vivre



MEDIATHEQUE
Le Collège

Place Fessenheim-Rustenhart
Tél. 05 62 05 15 71

Exposition photo
tout l'Été



**Ciné-Astarac
Mirande**

Rue Desmont
Séance à 20h30
Mardi - Merc. - Vend. - Samedi
www.cine32.com

LUDINA
LE DOMAINE POUSSIN-LANDIAU DE L'ASTARAC

DOMAINE AQUALUDIQUE

SNACK
PIQUE NIQUE OMBRAGÉ
ACCÈS HANDICAPÉ
TOBOGGANS
BASSIN (TOUT ÂGE) - PATEAU GEOIRE
BEACH VOLLEY SOCCER
OUVERT DU 30 MAI AU 13 SEPTEMBRE

05 62 66 50 13

14 AU 17 AOÛT 2015 Organisées par le

LES FÊTES DE MIRANDE



VENDREDI 14 AOÛT - FÊTE DU LAC

- 15h : COURSE LANDAISE
- Dès 17h : jeux gonflables
- A partir de 19h : MARIACHI DE ATLI XCO, musique et folklore du Mexique - Bandas - Repas sur réservation (05 62 59 05 45), buvette.
- GRAND FEU D'ARTIFICE à partir de 22h et RETRAITE AUX FLAMBEAUX arrivée place d'Astarac tirage de la tombola.

SAMEDI 15 AOÛT

- 19h : Centre-ville, départ des 10 kms de Mirande et ouverture du MARCHÉ DE NUIT animé par Michel ETCHEVERY à partir de 20h30.
- Disco ALIGATOR animation Mousse place Adrien Pérez de 22h à 5h

DIMANCHE 16 AOÛT

- Les Vieux Tacots : place d'Astarac à partir de 9h30.
- 21h : Bal Musette salle A. Beaudran avec CHRISTIAN LUC (tombola).

LUNDI 17 AOÛT

- Grande Braderie des commerçants mirandais et vide grenier. Centre-ville.
- Repas dans les rues

TOUS LES SPECTACLES SERONT GRATUITS
FÊTE FORAINE PLACE D'ASTARAC

TOUS LES LUNDIS ET LES SAMEDIS

DE 9H00 À 14H00
MARCHÉ TRADITIONNEL
PRODUITS DU TERROIR. ARTISANS. PRODUCTEURS
SOUS LA HALLE. SUR LA PLACE D'ASTARAC ET DANS LES RUES...
ANIMATION MUSICALE. RESTAURATION.

COUNTRY IN MIRANDE

«Retour aux sources»
Salle André Beaudran

Samedi 11 juillet 2015
HOLY WOOD (FR) «New Country»
THE JIVES ACES (UK) «Swing»

Dimanche 12 juillet 2015
MARIOTTI BROTHERS (FR) «Country»
Johnny HORSEPOWER (DK) «Tribute Johnny Cash»

Lundi 13 juillet 2015
GHOST HIGHWAY (FR) «Rock & Roll»
Jason Lee MCKINNEY BAND (USA) «New Country»

Mardi 14 juillet 2015
GABI JONES & THE OUTLAWS (UK) «New Country»
RHYTHM SOPHIE (HU) «Rock & Roll»

Plus d'infos et inscriptions sur : www.mirande.fr et www.facebook.com/kiosqrock

GRATUIT

KIOSQ'NROCK
SAMEDI 01 AOÛT

Place d'Astarac à Mirande
Évènement gratuit, festif, convivial, gersoïis

11h30 Inauguration
12h00 Concerts OFF

15h00 Etape du championnat de France de **AIRGUITAR**

18h30 CLD (Biarritz - Pop/Rock/Folk)
20h30 DEPUTIES (Paris - Garage/Pop)
22h30 THE HOP HOP HOP (Toulouse - Rock Ferraille)
00h30 CRUSKIN (Blois - Pop/Rock Alternative)
2h00 DJ GENERAL GOMEZ
jusqu'à 5h du matin...

Toute la journée Marché "Cittaslow" (Produits du terroir...)
Restaurations, buvette sur place...

Plus d'infos et inscriptions sur :
www.mirande.fr et www.facebook.com/kiosqrock